

Charte de protection des données à caractère personnel

Charte de vie privée

Degroof Petercam Insurance Broker S.A.

Mis à jour en juillet 2021

1. INTRODUCTION

L'objectif de la présente charte (« Charte vie privée ») est de vous présenter de façon explicite la façon dont Degroof Petercam Insurance Broker S.A. (« le Courtier » ou « Degroof Petercam ») traite les données à caractère personnel de ses client(e)s, de ses potentiel(le)s futur(e)s client(e)s ou de personnes physiques autrement liées au Courtier (« Données »).

La protection des Données est d'une importance capitale pour Degroof Petercam et nous cherchons à travers cette charte à vous offrir une vision transparente au sujet de nos politiques et pratiques en cette matière. Nous vous invitons à lire attentivement les informations contenues dans cette Charte vie privée de façon à bien comprendre à quelles fins le Courtier utilise vos Données.

Aussi et conformément à la réglementation en vigueur, cette Charte vie privée ne s'applique qu'aux Données qui permettent d'identifier directement ou indirectement une personne physique. Elle complète les dispositions des conventions particulières conclues entre vous et le Courtier. Vous trouverez en particulier dans ce document de plus amples informations sur vos droits en matière de protection des données à caractère personnel et sur la manière dont vous pouvez les exercer.

Le traitement de vos Données se fait dans le respect des dispositions légales applicables et notamment du Règlement (UE) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« GDPR ») et les lois luxembourgeoises afférentes. Certains aspects de cette Charte vie privée relatifs à la mise en œuvre du GDPR n'entreront en vigueur que le 25 mai 2018.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur la protection des données, vous pouvez le faire auprès de la Commission nationale pour la protection des données (<https://cnpd.public.lu>)

Degroof Petercam se réserve le droit de modifier la présente Charte vie privée afin de tenir compte de pratiques plus récentes. La dernière version de celle-ci sera toujours à votre disposition sur le site internet du Courtier www.dpib.lu. Nous vous informerons de tout changement significatif par les canaux de communication habituels

2. QUI EST RESPONSABLE DU TRAITEMENT DE VOS DONNEES

Le responsable du traitement de vos Données est la société Degroof Petercam Insurance Broker SA ayant son siège social au Grand-Duché de Luxembourg au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B64802. Degroof Petercam fait partie d'un groupe financier indépendant détenu par des actionnaires familiaux engagés sur le long terme qui propose ses services à des investisseurs privés et institutionnels. Ses clients bénéficient d'une combinaison unique de services alliant banque privée, gestion institutionnelle, investment banking (corporate finance et intermédiation financière) et asset services.

Le groupe Degroof Petercam est actif en Belgique, au Luxembourg, en France, en Espagne, en Suisse, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie et au Canada. Plus d'informations au sujet des activités du groupe Degroof Petercam sur <https://www.degroofpetercam.com>.

Degroof Petercam répond devant les autorités de contrôle du respect de la réglementation en ce qui concerne les Données. L'institution détermine les finalités pour lesquelles les Données sont traitées ainsi que les moyens mis en œuvre et l'ensemble des caractéristiques du traitement, tels qu'expliqués dans la présente charte. Toutefois le Courtier peut agir également comme processeur lorsqu'il collecte et traite des Données pour la compagnie d'assurance que vous avez mandatée.

3. A QUEL MOMENT VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL SONT-ELLES COLLECTEES

Certaines de vos Données peuvent, par exemple et non limitativement, être collectées par Degroof Petercam :

- lorsque vous devenez client du Courtier et tout au long de votre relation avec nous ;
- quand vous marquez votre intérêt pour nos services et produits en nous contactant via les canaux mis à votre disposition ou lorsque vous les utilisez ;
- lorsque vous nous remettez un formulaire dûment complété ;
- lorsque vous utilisez nos services en ligne ;
- lorsque vous vous abonnez à une publication produite sous quelque format que ce soit par une société du groupe, par exemple le blog (blog.degroofpetercam.com), ou à des newsletters ;
- lorsque vous répondez à nos invitations pour des événements organisés par le Courtier ;
- lorsque, dans le cadre de ses accords avec la Banque Degroof Petercam, le Courtier vous reçoit dans les locaux de la Banque et que vous êtes filmés par les caméras de surveillance de la Banque ;
- lorsque vous publiez vos Données sur des réseaux sociaux ou des sites internet librement accessibles ;
- en cas d'achat ou de location de base de données chez des fournisseurs professionnels de données; lorsque vos Données sont publiées ou transmises par des tiers autorisés (Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg, agents ou courtiers, sociétés appartenant à notre groupe) ou dans la presse.

4. POUR QUELLES FINALITES DEGROOF PETERCAM TRAITE-T-ELLE VOS DONNEES ?

Degroof Petercam collecte et traite vos Données à caractère personnel pour les finalités décrites ci-après.

Degroof Petercam détermine seule ces finalités, pour les besoins de ses activités, et veille à ce que seules les données nécessaires et pertinentes au regard d'une finalité précise fassent l'objet d'un traitement.

D'une manière générale, Degroof Petercam traite vos Données dans les situations autorisées par la loi, c'est-à-dire :

- dans le cadre du **respect des dispositions légales et réglementaires** auxquelles le Courtier est soumis ;
- dans le cadre de **mesures précontractuelles avant que vous ne deveniez client du Courtier** ;
- afin de permettre **l'exécution du contrat** conclu entre vous et le Courtier ;
- pour des raisons qui relèvent des **intérêts légitime du Courtier** ;
- pour des raisons qui relèvent de **l'intérêt légitime spécifique du Courtier d'adopter des pratiques de marketing direct** ;
- à l'occasion d'une demande spécifique et sur base d'une information claire et univoque, lorsque nous obtenons **vos consentement pour l'envoi de communications électroniques** ;
- Pour la conclusion et l'exécution d'un contrat d'assurance-vie avec la compagnie d'assurance de votre choix.

4.1. Respect des dispositions légales règlementaires

En tant que courtier en assurances, Degroof Petercam est tenu de respecter certaines obligations légales et réglementaires qui imposent un traitement particulier de vos Données. Ces traitements peuvent nécessiter la communication de vos Données aux autorités de contrôle, judiciaires ou administratives compétentes, qu'elles soient nationales, internationales, européennes ou étrangères, ainsi qu'aux différentes entités du groupe Degroof Petercam ou à des tiers Nous veillerons bien sûr à ce que vos Données ne soient transmises uniquement si et pour autant que le Courtier y soit tenu. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les obligations légales et réglementaires auxquelles le Courtier doit se soumettre en utilisant les moyens de contact précisés à l'article 10 de cette Charte vie privée.

Vous trouvez ci-dessous la liste non exhaustive des domaines légaux et réglementaires en vertu desquels Degroof Petercam est amenée à traiter vos Données. Cette liste est susceptible d'évoluer :

- respecter :
 - les règles en vigueur concernant les embargos décidés par les autorités compétentes nationales, étrangères ou internationales, que ces décisions concernent des individus, des organisations ou des ressortissants de certains Etats. Ceci peut se faire par exemple via l'identification des personnes et des actifs concernés;
 - les règles en matière de reporting financier, fiscal, de fraude ou d'incident vers les autorités de contrôle prudentiel.
 - les règles, injonctions et demandes des autorités compétentes en matière de gestion des risques financiers, opérationnels, juridique, IT, ...
- contribuer à :
 - la lutte et la prévention du financement du terrorisme et du blanchiment de capitaux, par la détermination du profil, l'identification des clients, de leurs représentants et bénéficiaires effectifs ainsi que le contrôle de leurs opérations et transactions ;
 - la lutte contre les abus de marché, par la détection et le signalement d'abus d'informations privilégiées, de manipulations de marché et de transactions suspectes. Les banques sont légalement tenues (également au niveau du groupe) de prévenir, repérer et/ou signaler les abus d'informations privilégiées et les manipulations de marché, et de rapporter les transactions suspectes aux autorités de contrôle en analysant systématiquement la motivation de toutes les transactions qui sont exécutées ou transmises par leur intermédiaire ;
 - la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, en collaboration avec les autorités compétentes, par l'identification des clients, de leurs comptes et de leurs contrats.
- communiquer :
 - aux diverses autorités prudentielles, fiscales et judiciaires sur base de demandes officielles ;
 - aux diverses autorités compétentes en matière de surveillance de la protection de la vie privée sur base de demandes officielles ou lorsque la réglementation l'impose ;
 - aux divers prestataires de produits et services financiers ou de services de paiement, des informations sur les comptes, transactions et leurs bénéficiaires ou émetteurs respectifs
 - avec la compagnie d'assurance auprès de laquelle vous avez souscrit votre contrat d'assurance-vie
- procéder :
 - à des vérifications, notamment en ce qui concerne l'analyse des risques ;
 - à l'identification, dans un but de protection de l'investisseur, de produits et services financiers appropriés ou adéquats en fonction de son profil, de sa catégorie d'investisseur, de ses capacités et surfaces financières et de ses objectifs d'investissement ;
 - à l'enregistrement de certaines conversations téléphoniques et de certaines communications électroniques.

4.2. Mesures précontractuelles avant que vous ne deveniez client du Courtier

Avant la conclusion d'un contrat, quels que soient les moyens de communication utilisés et mis à votre disposition par Degroof Petercam, le Courtier doit procéder à une analyse de votre demande afin d'évaluer si le contrat d'intermédiation en assurances peut être effectivement conclu.

Dans le cadre de cette analyse, le Courtier traitera vos Données afin de faire suivre votre demande et notamment de déterminer les conditions auxquelles le contrat pourrait être conclu.

Degroof Petercam se réserve le droit de ne pas conclure un contrat dans le cas où les renseignements demandés ne seraient pas mis à sa disposition.

4.3. Contrats entre Degroof Petercam et ses clients

Dans le cadre de l'exécution des contrats qui lient Degroof Petercam et ses clients ainsi que ceux auxquels il a été mis fin, quels que soient les canaux de communication utilisés, le Courtier, peut et, dans certains cas, doit obtenir et traiter les Données de son client pour les raisons suivantes :

- le respect des obligations administratives et comptables du Courtier ;
- l'assurance d'offrir un service de qualité au client ;
- l'assurance que les avoirs du client soient protégés contre toute activité frauduleuse ;
- l'exécution du contrat d'intermédiation en assurances ou autre conclu entre le Courtier et son client;
- la distribution de contrats d'assurances ;
- la consolidation et le suivi du reporting des données comptables et financières.

Lorsque des Données nécessaires au traitement de votre demande ou à la conclusion d'un contrat sont manquantes, nous vous le signalerons dans les plus brefs délais. En cas de non fourniture des Données manquantes, nous nous réservons le droit de ne pas donner suite à votre demande.

Degroof Petercam peut être amenée à traiter les Données à des fins additionnelles dans le cadre de de l'exécution des contrats et plus généralement dans sa relation avec son client.

4.4. Intérêts légitimes de Degroof Petercam

Tout en veillant à préserver un juste équilibre et à tenir dûment compte de vos droits et libertés, notamment votre droit à la protection de la vie privée, le Courtier traite vos Données personnelles pour la réalisation de ses intérêts légitimes.

Dans cette situation, Degroof Petercam cherchera toujours à réduire au maximum l'impact des traitements envisagés afin de préserver cet équilibre.

Si vous avez malgré tout des objections par rapport à ces traitements, vous pouvez exercer votre droit d'opposition compte tenu des conditions et limites décrites à l'article 9.4. Des données à caractère personnel sont ainsi traitées pour :

- la personnalisation de nos services ;
- l'étude et l'analyse du marché et de la concurrence afin de mieux nous positionner vis-à-vis de cette dernière ;
- l'analyse ainsi que la gestion des risques et le calcul actuariel ou statistique ;
- la gestion des recours ou des litiges ;
- l'archivage et les besoins de preuve ;
- la gestion préventive et opérationnelle de la sécurité physique et informatique ;
- la prévention et la lutte contre la fraude, abus ou autres infractions ;
- la coordination des clients et groupes de clients afin d'augmenter la synergie et l'efficacité générale au sein de Degroof Petercam ;
- le recours à des cookies qui sont nécessaires à la navigation sur nos sites internet et autres plateformes mis à votre disposition. Pour en savoir plus sur ces cookies, leur utilisation et la modification de vos paramètres, veuillez consulter notre politique en matière de cookies disponible à l'adresse suivante : www.dpib.lu/fr/politique-decookies.

4.5. Intérêt légitime du Courtier d'adopter des pratiques de marketing direct

Le Courtier traite également vos Données afin de procéder à une segmentation permettant de vous proposer des produits ou services adaptés et personnalisés, correspondant à votre situation professionnelle ou privée et tenant compte de l'historique de votre relation avec celle-ci. Ce traitement peut intervenir lorsque le Courtier :

- évalue votre situation sous l'angle socioéconomique, démographique ou familial en identifiant notamment les moments clés durant lesquels des produits ou services spécifiques pourraient vous être proposés ;

- analyse vos comportements à travers les différents canaux de communication physique (les contacts dans les bureaux ou lors de certains événements) et en ligne (via nos sites internet, ou encore au travers des réseaux sociaux) ;
- étudie l'efficacité de ses campagnes publicitaires et de marketing ;
- adapte le contenu de certains canaux de communication en ligne en raison de vos comportements ou suivant l'analyse de nos campagnes publicitaires et marketing ;
- évalue vos centres d'intérêts et vos comportements d'achat en tant que client ;
- améliore l'utilisation des formulaires et des canaux de communications mis à votre disposition en complétant automatiquement certaines données obtenues préalablement et en vous demandant ensuite de les confirmer ;
- prépare des offres de produits et de services personnalisés ;
- procède à l'envoi de publicités personnalisées par courrier postal ou contact téléphonique. Dans le cadre de l'élaboration de produits et services personnalisés, le Courtier procède aussi à l'enrichissement de sa base de données avec l'aide de sociétés externes spécialisées.

4.6. Votre consentement pour l'envoi de communications électroniques

Après vous avoir demandé votre consentement de manière spécifique, Degroof Petercam pourra traiter vos Données personnelles, en particulier votre numéro de téléphone mobile et votre adresse e-mail afin de vous proposer des invitations à des événements, des publicités ou des offres personnalisées à l'occasion d'actions de marketing direct ou via des newsletters.

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communications électroniques, le Courtier vous offre toujours la possibilité de vous opposer gratuitement à ce traitement de vos Données. Pour plus de détails, nous vous renvoyons à l'article 9 de la présente charte décrivant vos droits lors du traitement de vos Données ainsi qu'à l'article 10 reprenant les moyens de les exercer.

5. QUELLES SONT LES DONNEES TRAITÉES PAR DEGROOF PETERCAM

Degroof Petercam peut être amenée à traiter des Données fournies par vous ou par des tiers uniquement dans la mesure nécessaire à la réalisation des finalités décrites dans l'article 4 ci-dessus. Ces Données peuvent être de toute nature et sont regroupées selon les différentes catégories reprises dans le tableau ci-dessous.

Catégories de données	Exemples
Les Données nécessaires à votre identification	Nom et prénom, sexe, date et lieu de naissance, adresse postale, nationalité, numéro d'identification client, numéro de registre national, résidence fiscale, ainsi que les Données contenues dans votre carte d'identité électronique.
Vos Données de contact	Langue, numéro de téléphone fixe ou mobile, adresse e-mail ainsi que des Données plus techniques telles que : l'adresse IP de votre ordinateur, l'adresse MAC d'un appareil mobile et plus généralement les données d'identification des appareils que vous utilisez pour vous connecter à nos services.
Votre situation personnelle et sociodémographique	Etat civil, situation familiale ou professionnelle et ses évolutions ou moments clés ainsi que vos autres relations.

Catégories de données	Exemples
Vos habitudes, préférences ou centres d'intérêt	Vos habitudes et vos préférences concernant vos comportements à travers les différents canaux de communication physique (les contacts dans les bureaux ou lors de certains événements) et en ligne (via nos sites internet, ou encore au travers des réseaux sociaux). Vos choix personnels et vos habitudes de vie, vos projets privés ou professionnels et vos loisirs, etc..
Données liées à une proposition de contrat	Votre situation professionnelle et personnelle, régime matrimonial, nombre d'enfants, date de naissance et leur pays de résidence, votre solvabilité, votre salaire, votre niveau de formation et de connaissance en matière financière, l'origine de votre patrimoine ou de vos fonds, les membres de votre famille proche, ainsi que l'ensemble des données réclamées par la compagnie d'assurance émettrice de votre contrat.
Données financières et transactionnelles liées à l'exécution d'une transaction ou d'un contrat	Numéros de comptes, produits d'investissements, détails relatifs aux opérations de paiement, données relatives aux transactions bancaires et opérations sur titres, en ce compris noms et numéros de compte, communications et références, etc.
Votre profil en tant qu'investisseur	Nous sommes légalement tenus de déterminer votre profil de risque en tant qu'investisseur avant de vous proposer des produits d'investissement ou de vous donner des conseils à ce sujet. A cet effet, nous évaluons vos objectifs d'investissement et de placement financier, votre situation financière, en ce compris votre capacité à supporter des pertes, votre propension à prendre des risques, vos connaissances réelles et votre expérience en matière financière.
Données résultant des échanges entre le Courtier et vous	Les informations liées à vos échanges avec le Courtier, par téléphone, e-mail, fax, et autres canaux de communications mis à votre disposition par le Courtier.
Votre satisfaction par rapport à nos services	Les différents commentaires ou suggestions que vous avez pu formuler via les différents canaux de communication à votre disposition ou via les réseaux sociaux.
Données audiovisuelles	Nous enregistrons les conversations téléphoniques que vous entamez avec les représentants du Courtier. Dans le cadre de nos accords avec la Banque Degroof Petercam, lorsque nous vous recevons dans ses locaux, la banque utilise des caméras et systèmes de vidéosurveillance dans le strict respect des exigences légales.
Certaines données provenant de sources publiques ou obtenues via des tiers	Les Données étant soumises à une obligation de publication (Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, Banque Centrale du Luxembourg,...) ou transmises par une institution publique telle que l'administration fiscale, les cours et tribunaux ou le parquet. Les Données que vous avez décidé de rendre publiquement accessibles sur des réseaux ouverts (site internet, blog, réseaux sociaux) ou qui sont issues de publications dans la presse. Les Données transmises par des fournisseurs de données dans le respect de la présente charte et des obligations de Degroof Petercam en matière de protection de la vie privée. Si vous souhaitez recevoir plus d'informations sur les Données provenant de sources publiques ou obtenues via des tiers, vous pouvez nous contacter via les différents canaux de communication mis à votre disposition à l'article 10 de cette présente charte.

Catégories de données	Exemples
Données recueillies via des cookies	Nous utilisons des cookies, à savoir des petits fichiers texte créés par un programme sur le serveur de le Courtier et conservés sur le disque dur de l'appareil de l'utilisateur. Ils peuvent remplir différents rôles : retenir vos préférences, collecter des données statistiques, adapter le contenu et/ou la publicité des sites selon vos besoins. Pour en savoir plus sur les cookies, leur utilisation sur nos sites internet et la modification de vos paramètres, veuillez consulter notre politique en matière de cookies à l'adresse suivante : www.dpib.lu/fr/politique-de-cookies

Conformément à la loi, Degroof Petercam ne traite en principe pas les Données de catégories particulières, à savoir celles qui concernent votre origine raciale ou ethnique, vos opinions politiques, votre religion ou croyances philosophiques, votre appartenance syndicale, ou votre vie sexuelle, ni les Données relatives aux condamnations pénales et aux infractions. Dans le cadre de la mise en place de votre contrat d'assurance-vie, le Courtier peut être amené à traiter des Données qui concernent votre santé. Aucune Donnée génétique ou biométrique n'est traitée ou utilisée par Degroof Petercam dans le cadre de son offre de produits ou services. Dans l'hypothèse où nous devrions traiter ce genre de Données, nous ne le ferons que dans le respect des conditions et exigences prévues par la loi en vous informant au préalable et de manière spécifique des finalités du traitement.

6. AVEC QUI DEGROOF PETERCAM PARTAGE-T-ELLE VOS DONNEES

Dans le cadre des finalités mentionnées ci-dessus, Degroof Petercam peut communiquer vos Données personnelles aux destinataires présentés ci-dessous.

6.1 Au sein du groupe Degroof Petercam

Degroof Petercam peut communiquer des Données aux employés du Courtier, aux sociétés liées au Courtier localisées au Luxembourg ou à l'étranger ainsi qu'à leurs employés.

Le Courtier et les sociétés qui lui sont liées peuvent s'échanger et centraliser des Données afin d'assurer une gestion optimale de leurs services, de leur offre de produits ou afin de maximiser les synergies au niveau de leur groupe notamment dans le cadre de la politique commune d'évaluation du risque et d'acceptation des clients, de vision globale de sa clientèle ou dans le cadre de la lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent.

De plus, le Courtier a, conformément à la réglementation applicable, désigné un Délégué à la protection des données (DPO) en la personne du DPO du groupe basé auprès de Bank Degroof Petercam S.A./N.V. ayant son siège social 44, rue de l'Industrie, B-1040 Bruxelles. Le DPO group peut disposer des droits d'accès à vos données personnelles dans la mesure où cet accès est nécessaire à l'exercice de sa mission et de sa fonction. Pour obtenir plus d'informations sur le groupe Degroof Petercam et les sociétés qui lui sont liées, vous pouvez consulter notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.degroofpetercam.com>.

6.2 En dehors de Degroof Petercam

A. Autorités de contrôle et pouvoirs publics

Le Courtier est tenu, en vertu de la réglementation en vigueur, de communiquer certaines Données (renseignements ou documents sur ses clients, ses ayants droit et/ou bénéficiaires effectifs, ses comptes et les opérations qu'elle a faites) à des autorités de contrôle et pouvoirs publics tels que :

- les pouvoirs publics, les autorités de marché, les régulateurs nationaux et internationaux, les autorités de contrôle, les autorités fiscales ou autres autorités analogues étrangères, européennes ou internationales ;
- toute autorité judiciaire ou administrative de manière générale.

B. Sous-traitance et tiers spécialisés

Le Courtier peut décider de communiquer vos Données à des entités tierces dans le cas où le Courtier décide de soustraire certaines prestations à des tiers spécialisés ou si un intérêt légitime le motive.

La communication de vos Données dans ce cadre s'effectue toujours dans des limites strictement nécessaires à la réalisation des services concernés par cette sous-traitance ou prestés par les tiers spécialisés. Nous portons aussi une attention particulière quant au choix de ces tiers spécialisés. Ainsi, le Courtier veille toujours à obtenir de ses soustraitants et des tiers spécialisés des engagements en matière de sécurité et de confidentialité lorsque ceux-ci traitent vos Données en prévoyant notamment que l'accès à vos Données soit limité et que celles-ci soient protégées par des mesures techniques et organisationnelles appropriées. Le Courtier vérifie également que le traitement se fasse en conformité avec les instructions communiquées par elle à son sous-traitant.

La sous-traitance est organisée et effectuée en conformité avec la réglementation applicable, notamment la réglementation financière. Un effort particulier est porté par le Courtier quant au niveau de transparence envers vous à propos du type de sous-traitance, des Données concernées par ces sous-traitances ainsi que la localisation de ces Données.

En fonction de ce qui précède, le Courtier partage actuellement vos Données notamment dans le cadre de :

- l'organisation de campagnes publicitaires et de marketing direct ;
- la gestion de litiges par l'intervention des cabinets d'avocats ou d'huissiers de justice ;
- la création et la maintenance des outils et applications informatiques du Courtier ;
- la commercialisation de ses activités ;
- l'organisation d'événements ;
- la gestion de la communication à la clientèle ;
- le reporting réglementaire.

À titre indicatif, le Courtier a pour principaux partenaires :

- Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A., son actionnaire en tant que sous-traitant ;
- Banque Degroof Petercam SA/NV, son actionnaire indirect en tant que sous-traitant.

Bien que la présente charte ne concerne que les activités du Courtier en tant que responsable du traitement, nous attirons aussi votre attention sur le fait que le Courtier collecte des Données pour le compte de la compagnie émettrice de votre contrat d'assurance-vie. Ces Données sont systématiquement transmises à la compagnie par le Courtier dans le cadre de sa mission d'intermédiation. Le Courtier agit alors en tant que processeur de vos Données.

6.3 Transfert des Données hors de l'Espace Economique Européen (EEE)

En raison de nos activités, le Courtier pourrait être amené à communiquer des Données hors de l'EEE.

A cet effet, le Courtier ne communiquera de Données vers des pays n'assurant pas un niveau de protection adéquat que dans les cas strictement prévus par le Règlement Général de la Protection des Données (RGPD). Le Courtier prendra ainsi toutes les mesures adéquates afin de garantir que vos Données soient dûment protégées dans le pays de destination et notamment en s'assurant que la protection des Données

personnelles soit garantie par des dispositions contractuelles adaptées ou par tout autre moyen offrant un niveau de sécurité adéquat.

7. PENDANT COMBIEN DE TEMPS VOS DONNEES SONT-ELLES CONSERVEES ?

Degroof Petercam conserve vos Données le temps nécessaire à l'accomplissement des finalités en vertu desquelles vos Données ont été collectées.

A ce titre, nous nous engageons à ne pas conserver vos Données au-delà du temps nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées. À cette fin, le Courtier établit une distinction entre une période de rétention et une période d'archivage :

- la période de rétention correspond à la période maximale de traitement des Données pour une finalité spécifique. La durée de la période de rétention varie selon les cas.

En voici quelques exemples :

- la conservation des images de vidéosurveillance est généralement d'un mois sauf si elles permettent par exemple d'aider à la constatation d'infraction, de nuisances, pour servir de preuve à un dommage, pour identifier les auteurs d'une infraction, etc. ;
 - la conservation des Données relatives à un prospect est de cinq ans sauf en cas de contact intermédiaire avec ce dernier, ce qui ferait débiter une nouvelle période de cinq ans à compter du jour du dernier contact ;
 - la conservation de vos Données en tant que client correspond généralement à la durée de votre relation avec le Courtier.
- La période d'archivage répond à la durée de conservation des Données permettant au Courtier de remplir ses obligations légales et fiscales, de conserver des Données à des fins de preuve, de réaliser des audits internes ou encore de répondre à des demandes d'information issues des autorités compétentes. La durée de la période d'archivage varie selon les cas. En voici quelques exemples :
 - la conservation des Données relatives à une convention d'intermédiation est en général de dix ans après la fin du mandat d'intermédiation.
 - la conservation des Données relatives à des enregistrements de conversations téléphoniques au cours desquelles le client donne des instructions au Courtier dans le cadre de l'exécution d'un contrat est de sept ans à partir du 1er janvier de l'année qui suit la fin du dit contrat. Une fois ces périodes terminées, vos Données seront effacées ou rendues anonymes. L'anonymisation est un processus irréversible qui consiste en la transformation des données personnelles de telle sorte que ces dernières ne peuvent plus permettre d'identifier une personne après traitement.

8. SECURITE DE VOS DONNEES

Degroof Petercam prend les mesures nécessaires, notamment d'ordre organisationnel et technique, pour assurer la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience des Données, des systèmes et des services de traitement qui sont sous son contrôle et la sécurité de leur traitement dans le respect des exigences légales.

Notre personnel n'accédera à vos Données que si c'est pertinent pour la réalisation de leurs missions. Nos employés sont ainsi tenus à une stricte discrétion professionnelle et se doivent de respecter la confidentialité de vos Données. Nos locaux ainsi que l'accès à nos serveurs et réseaux sont strictement protégés et nous portons un soin particulier au choix de nos fournisseurs et partenaires commerciaux afin d'assurer que tout transfert ou traitement de Données effectué par eux soit pleinement sécurisé.

Des mesures de protection techniques sont aussi mises en place par le Courtier afin d'offrir un niveau de sécurité toujours plus élevé pour vos Données. Ces mesures peuvent consister notamment dans le cryptage

de vos Données et la mise en place de pare-feu ou antivirus. Vous pouvez nous aider à sécuriser vos Données notamment en suivant les conseils suivants :

- procédez toujours aux mises à jour de votre navigateur internet ou de vos applications mobiles ;
- ne désactivez jamais les sécurités intégrées dans vos appareils ;
- assurez-vous qu'un pare-feu soit activé sur vos appareils afin de contrôler en permanence les flux d'informations entrants et sortants ;
- installez un programme antivirus performant et veillez à le mettre à jour ;
- sécurisez votre connexion sans fil (WiFi) ;
- signalez tout risque de fraude ou d'utilisation abusive au Courtier.

9. QUELS SONT VOS DROITS ?

Vous disposez des droits suivants lors du traitement de vos Données.

9.1 Droit d'accéder et de recevoir vos Données

Vous pouvez prendre connaissance des Données vous concernant et nous demander les informations suivantes : si nous traitons ou non vos Données ; les buts pour lesquels vos Données sont traitées ; les différentes catégories de Données qui sont traitées ; les destinataires à qui elles sont communiquées et la façon dont nous avons obtenu vos Données.

Ce droit peut s'exercer sous réserve des Données déjà disponibles par d'autres canaux et sous réserve du respect des droits de tiers. Ce droit vous donne ainsi la possibilité de demander au Courtier de vous fournir les Données qu'elle détient sur vous dans un format structuré accessible et lisible par une machine, lorsque le traitement est effectué par un procédé automatisé.

9.2 Droit d'obtenir la rectification de vos Données

Vous pouvez toujours nous demander de rectifier vos Données lorsque vous constatez qu'elles sont incomplètes ou erronées.

Dans un souci de tenir vos Données parfaitement à jour et de vous offrir un service de qualité, nous vous prions de nous informer de tout changement (un déménagement, le renouvellement de votre carte d'identité par exemple).

9.3 Droit d'obtenir l'effacement de vos Données

Vous pouvez obtenir que le Courtier supprime vos Données ou les rendent inutilisables en fonction des moyens techniques raisonnables à sa disposition.

Néanmoins, le Courtier peut refuser de procéder à cette opération lorsqu'il doit continuer à traiter vos Données pour des raisons impérieuses, notamment lorsqu'elles sont nécessaires au Courtier pour satisfaire à ses obligations légales, à des fins de preuve pour conserver un historique des transactions ou à l'exécution de ses obligations contractuelles.

9.4 Droit d'opposition au traitement de vos Données

Lorsque le Courtier justifie un traitement par son intérêt légitime, vous disposez d'un droit de vous opposer au traitement de vos Données. Le Courtier peut cependant refuser cette demande dans le cas d'une raison impérieuse, notamment dans la circonstance où le traitement des Données est nécessaire dans le cadre de sa mission d'intermédiation ou par exemple dans un but de prévention de la fraude. Nous attirons aussi votre attention sur le fait que votre opposition au traitement de vos Données pour des finalités autres que le marketing direct peut amener le Courtier à refuser l'entrée en relation avec vous, à rompre sa relation contractuelle avec vous ou à refuser l'exécution d'une opération.

9.5 Droit de retirer votre consentement

Il est possible de retirer à n'importe quel moment le consentement donné au Courtier pour le traitement de vos Données. Cependant, à moins que vous ne mettiez fin au contrat entre vous et le Courtier, celui-ci, après une mise en balance de vos intérêts et des siens, peut être contraint de continuer à traiter certaines de vos Données pour la sauvegarde de ses intérêts.

Vous pouvez effectuer votre demande par les différents canaux de communication que le Courtier met à votre disposition. Vous pouvez également changer d'avis par le biais de ces mêmes moyens. En dépit de ce qui précède, l'exercice de votre droit d'opposition n'empêche pas que Degroof Petercam puisse prendre contact avec vous à d'autres fins que celles précisées plus haut et plus précisément en raison d'une obligation légale ou afin de mener à bien l'exécution d'un contrat.

9.6 Droit à la portabilité de vos Données

Lorsque nous traitons vos Données sur base de votre consentement ou de l'existence d'un contrat, vous avez le droit d'obtenir que vos Données soient transmises directement à un autre responsable du traitement, lorsque cela est techniquement possible pour le Courtier.

9.7 Droit à la limitation du traitement de vos Données

Vous avez le droit de demander que le traitement de vos Données soit limité dans certains cas précis.

9.8 Droit d'opposition aux communications à des fins publicitaires (marketing direct)

Vous pouvez vous opposer, gratuitement et sur demande, au traitement de vos Données à des fins de marketing direct. Lorsque vous exercez ce droit, le Courtier arrêtera de vous envoyer des sollicitations à des fins publicitaires sur votre adresse e-mail, à votre adresse postale ou sur votre téléphone en fonction de votre demande. Votre requête sera traitée dans les meilleurs délais.

10. COMMENT POUVEZ-VOUS NOUS ENVOYER UNE DEMANDE RELATIVE A LA CHARTE VIE PRIVEE ?

10.1 Vous avez une question ?

Pour toute question relative à la présente Charte vie privée, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (« DPO ») en lui adressant un courrier postal (Degroof Petercam Insurance Broker S.A., rue Eugène Ruppert 12, L-2453 Luxembourg) ou en lui envoyant un e-mail à l'adresse dataprivacy@dpib.lu.

10.2 Demande générale

Toute demande relative à l'exercice de vos droits peut s'exercer, à tout moment et gratuitement, moyennant une demande écrite envoyée au Courtier. Il vous suffit de nous soumettre une demande datée et signée, et rédigée de façon claire et précise. Nous vous demanderons d'y joindre une copie de votre carte d'identité afin de nous assurer que personne d'autre que vous n'exerce vos droits à votre place. Nous nous réservons le droit de prendre directement contact avec vous afin de vérifier l'authenticité de cette demande. Vous pouvez effectuer cette demande par courrier postal: Degroof Petercam Insurance Broker S.A., rue Eugène Ruppert 12, L-2453 Luxembourg .

10.3 Demande liée aux activités de marketing direct

Vous pouvez effectuer votre demande par les différents moyens que le Courtier met à votre disposition. Vous pourrez également changer d'avis par le biais de ces mêmes moyens :

- en cliquant sur le lien « Se désinscrire » dans un des e-mails ou d'une newsletter électronique envoyé(e) par le Courtier ou par Banque Degroof Petercam SA/NV;
- en vous adressant à Degroof Petercam Insurance Broker S.A., rue Eugène Ruppert 12, L-2453 Luxembourg.

10.4 Droit d'introduire une plainte

En cas de conflit concernant le traitement de vos Données, vous pouvez vous adresser au Courtier à l'adresse suivante :

Degroof Petercam Insurance Broker S.A.
Compliance Officer
12, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg

Vous avez le droit de déposer plainte auprès de la Commission Nationale pour la Protection des Données au 1 Avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, ou via le site <https://cnpd.public.lu/fr/droits/faire-valoir/formulaire-plainte.html> ou encore par téléphone au (+352) 26 10 60 -1.